

École SAINT-MATHIEU

Procès-verbal d'une rencontre du conseil d'établissement (ci-après le CÉ) de l'école Saint-Mathieu. Tenue le mardi 18 mars 2025 à 19h00 au salon du personnel.

SONT PRÉSENTS :

Madame Stéphanie Daigneault,	présidente, membre - parent
Madame Christina Boissonneault	Membre-parent substitut
Madame Xanthia Gagné-Tardif	Membre-parent substitut
Madame Amélie Tétrault,	Membre - enseignante
Madame Geneviève Séguin,	Membre – enseignante
Madame Mélanie Boivin-Fournier	Membre-technicienne
Madame Mariange Lefebvre,	Membre – parent
Madame Dominique Roy,	Membre – parent
Madame Jessica Thibault	Membre-personnel de soutien,

SONT ABSENTS :

Monsieur David Hardy,	vice-président Membre – parent
Madame Julie Lavallée,	Membre - parent
Madame Marie-France Bernier,	Membre – enseignante

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Madame Donia Salehabadi	Directrice
-------------------------	------------

ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE SÉANCE :

Aucune personne

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Mme Daigneault fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19h08.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Daigneault fait la lecture de l'ordre du jour. Nous rajoutons le point 7.7 efforts budgétaires

CÉ-24/25-23 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Amélie Tétrault, il est résolu à la majorité des voix exprimées, **D'ADOPTER** l'ordre du jour avec la modification.

3. REVUE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 DECEMBRE 2024.

CÉ-24/25-24 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de monsieur Stéphanie Daigneault, il est résolu à la majorité des voix exprimées, **D'APPROUVER** le procès-verbal de la rencontre du 28 janvier 2025

4. SUIVIS AU COMPTE RENDU

5. PAROLE AU PUBLIC

Aucune présence

6. INFORMATION DU COMITE DE PARENTS

reporté

7. AFFAIRES EN COURS RELATIVES AU CONSEIL

7.1 Règles de fonctionnement du SDG

La directrice présente le projet règle de fonctionnement du SDG. Elle précise les modifications qui seront apportées.

Les membres échangent au sujet du projet de Code de vie.

CÉ-24/25-25 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Roy, il est résolu à la majorité des voix exprimées :

D'APPROUVER les règles de fonctionnement du SDG de l'école Saint-Mathieu pour l'année scolaire 2025-2026

7.2 Don / Commandite

La directrice a présenté le projet de don proposé par le propriétaire du Sport Experts de Beloeil et le propriétaire de Cogesmoint inc. Leur souhait est d'encourager les élèves à faire des efforts constants. Ils offrent deux bicyclettes. Deux élèves seront choisis pour souligner le travail, l'assiduité, et l'effort constant. L'un parmi les classes de première à la troisième année et l'autre parmi les classes de 4^e à la 6^e année.

De plus un publireportage à L'Œil régional est proposé, afin de mousser et répandre le projet au sein de la communauté. Enfin, les propriétaires souhaitent une photo de groupe des cinq directeurs d'école de Beloeil. Des affiches seront disponibles pour motiver l'adhésion.

Mme Donia souhaite la présence des membres du CÉ.

2 vélos sur seulement 2 élèves : plusieurs pourraient être déçus. Processus d'attribution à élaborer par l'équipe des enseignants.

CÉ-24/25-26 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mélanie Boivin-Fournier, il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER ce don

7.3 Plan de lutte

L'article 75.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement (ci-après le CÉ) approuve le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et son actualisation proposés par la directrice de l'école;

Ce plan a principalement pour objet de prévenir et de contrer toute forme d'intimidation et de violence à l'endroit d'un élève, d'un enseignant et de tout autre membre du personnel de l'école;

En vertu de l'article 75.2 de la *Loi sur l'instruction publique*, ce plan prévoit les engagements qui doivent être pris par la directrice envers l'élève victime d'un acte d'intimidation et les parents de celui-ci ainsi que les démarches qui doivent être entreprises par la directrice auprès de l'élève qui est l'auteur d'un acte d'intimidation et les parents de celui-ci;

Par ailleurs, un document expliquant le plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être distribué aux parents et le CÉ doit veiller à ce que ce document soit rédigé de manière claire et accessible;

La directrice a présenté une modification du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Les membres du CÉ échangent au sujet du projet présenté;

Mme Dominique Roy demande si les futurs employés devront suivre la formation également.

CÉ-24/25-27 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christina Boissonneault il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER l'actualisation du plan de lutte proposé par la directrice de l'école pour l'année scolaire 2025.

7.4 Consultation obligatoire des élèves

Dans les années précédentes, les élèves avaient été consultés sur l'aménagement de la classe extérieure. Le comité des élèves n'est plus mis en place.

Il serait intéressant de consulter à nouveau les élèves sur le sujet de l'aménagement de la classe extérieure avec la confirmation de l'obtention de la subvention.

Geneviève Séguin demande si on devrait les questionner sur le sentiment de sécurité ? Amélie mentionne qu'une capsule vidéo mettant en vedette Bernard Drainville sur l'intimidation a été projetée en classe lundi dernier.

Stéphanie Daigneault propose de questionner les élèves sur les sujets des prochaines journées UNF (journée école) ou les questionner sur la thématique de la prochaine rentrée scolaire.

Mariange Lefebvre propose de questionner les élèves sur les périodes de temps utiles et/ou ludiques à l'école (période de devoirs, temps de jeux, etc.)

Amélioration de thèmes ou d'activités au service de garde. Cibler un ou deux niveaux dans le contexte.

CÉ-24/25-28 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Roy il est résolu à la majorité des voix exprimées :

Questionner les élèves sur les thématiques souhaitées pour les journées spéciales tenues à l'école, tant pour les journées de service de garde que pour les journées à thématiques spéciales.

7.5 Levée de fonds

Pour la dictée, le CÉ fera la lettre, les enseignants vont faire la dictée. L'évènement se déroulera au début du mois de mai.

7.6 Critères de sélection des directions d'établissement

La *Loi sur l'instruction publique* prévoit à son article 79 que le conseil d'établissement est consulté au sujet des critères de sélection que le centre de services scolaire utilise pour nommer le directeur ou la directrice de l'école .

À cette fin, le directeur général du centre de service a fait parvenir à la présidente du conseil d'établissement une lettre et un formulaire à remplir à ce sujet.

Il est proposé par madame Amélie Tétrault que la séance se poursuive à huis clos. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les échanges sur ce point se tiennent à huis clos.

Il est proposé par madame Dominique Roy que la séance redevienne publique. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-24/25-29 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Christina Boissonneault il est résolu à la majorité des voix exprimées :

D'APPORTER UNE TRÈS LÉGÈRE MODIFICATION ET D'APPROUVER le formulaire tel que rempli.

DE MANDATER la présidente pour acheminer ce formulaire au directeur général du centre de services scolaire.

7.7 Efforts budgétaires

Le ministère a demandé au CSSP de faire des coupures. L'école Saint-Mathieu devait faire un effort à la hauteur de 23 000\$. La directrice présente le plan pour répondre à la demande du CSSP.

	101
Cible effort budgétaire	23 341 \$
Plan d'effectif non-enseignant	3 991 \$
Dév. et soutien pédagogonumérique	9 000 \$
Aide alimentaire	6 350 \$
Mesure 15024 Aide aux parents	4 000 \$

CÉ-24/25-30 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Jessica Thibault il est résolu à l'unanimité :

D'APPROUVER l'effort budgétaire tel que présenté.

Points d'information

7.8 Suivi du sondage sentiment de sécurité.

Le soccer aide à gérer les émotions grâce aux TES. Il y a beaucoup de violence dans l'école. Les élèves du 3^e cycle ont participé à un jeu avec mise en place de situation stressante. Une diminution signification des comportements négatifs a pu être observée suite à la mise en place de l'initiative.

Profiter du moment de l'accueil pour sensibiliser les parents à la violence et à l'intimidation dans l'école. Les résultats du sondage sont très éloquentes.

Proposition de monter une vidéo du CÉ pour communiquer aux parents lors de la journée de la rentrée. Dominique et Stéphanie sont intéressées à mettre l'initiative en place. Il serait bien de mettre à contribution les parents, des élèves. Julie pourrait aussi être mise à contribution.

Une vidéo concernant la semaine de l'intimidation pourrait être envoyée aux parents afin de les sensibiliser et leur demander de collaborer. Initiative similaire soulevée en janvier.

9. PAROLE À LA TECHNICIENNE DU SDG.

Il y a un cruel manque de personnel. Parfois 6 absences / jour. Il faut recruter. Mais ce n'est pas facile.

10 . PAROLE À LA DIRECTION, ENSEIGNANTS, ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Amélie indique que le « go » a été donné pour mettre en place la course des couleurs. La date sera le 17 juin 2025. Le comité a été relancé.

11. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue le 22 avril 2025.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Mme Stéphanie Daigneault indique que nous avons abordé chaque point à l'ordre du jour.

CÉ-24/25-31 EN CONSÉQUENCE, sur proposition de, il est résolu à la majorité des voix exprimées,

DE LEVER la séance à 20h47.

Stéphanie Daigneault , présidente

Donia Salehabadi, directrice